

Conseil municipal - séance du 6 novembre 2020

Les comptes-rendus complets des séances du conseil sont consultables en mairie et sur Internet à l'adresse www.lamazierebasse.correze.net

Principales décisions :

- Renouvellement du contrat souscrit auprès de la compagnie AXA (assurance face au risque financier lié aux absences des personnels. En effet, dans certaines situations la Commune peut devoir prendre en charge simultanément les traitements des personnels en congé et ceux des remplaçants.
- Attribution d'une subvention de 50 € au collège de Neuvic dans le cadre d'un projet pédagogique dont bénéficient deux jeunes de Lamazière.
- Signature d'une convention avec Haute Corrèze Communauté permettant à la Commune de se faire rembourser les frais occasionnés par les 4 heures hebdomadaires d'activités organisées dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.

Informations sur les travaux :

- Cimetière : la remise en état a été faite grâce au recrutement d'un personnel en renfort pendant un mois.
- École : l'installation d'un faux plafond et d'un lavabo dans la salle de motricité ainsi que divers travaux d'électricité et le remplacement des cinq portes extérieures ont été réalisés. Ces aménagements apportent un meilleur confort aux usagers et permettent des économies d'énergie.
- Des contrôles de sécurité de l'aire de jeux et de la salle Davoine ont été effectués par les organismes agréés. Les contrôleurs ont rendu leurs prescriptions, nous les mettrons prochainement en œuvre.
- Le chantier de rénovation d'un captage des eaux potables (Vergnalades 2) s'est déroulé début novembre de même que le curage du réseau d'assainissement collectif.
- La mise aux normes de l'étang des Gannes a débuté, la pêche a été réalisée par l'association « Les Amis des étangs ». L'étang des Gannes devrait être de nouveau accessible à la fin du mois de mai.



Recrutements

Nous avons récemment été amenés à recruter un agent contractuel pour faire face à des besoins ponctuels et remplacer Patrick GARCIA, en congé pour raison de santé. Ce recrutement, fait dans l'urgence, ne nous a pas permis de faire un appel à candidature. D'autres besoins apparaîtront peut-être, nous invitons donc les personnes susceptibles d'être intéressées à prendre contact avec la secrétaire de mairie.

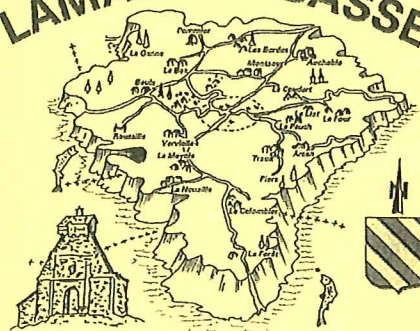
Protection des personnes vulnérables

Un registre doit être établi pour permettre aux services sanitaires et sociaux d'assurer un suivi des personnes vulnérables du fait de leur santé, de leur handicap ou de leur isolement. Il peut être utile, en période de pandémie, mais aussi en cas de canicule ou de froid extrême. Une aide peut être apportée par des contacts téléphoniques, des visites à domicile, des livraisons ... Peuvent figurer sur ce registre les plus de 65 ans, les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail, les personnes handicapées résidant à leur domicile.

L'inscription se fait sur demande de la personne concernée, de son représentant légal, ou d'un tiers. Pour tout renseignement à ce sujet, contacter Brigitte BERNAT au 05 55 95 65 17.

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique.

LAMAZIÈRE-BASSE



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	8h30-13h/13h30-17h
Mardi	8h30-13h/13h30-17h
Mercredi	8h30-13h
Jeudi	8h30-13h/13h30-17h
Vendredi	8h30-13h/13h30-15h30
Samedi	10h-12h

N° tél. : 05 55 95 88 79

N° fax : 05 55 95 87 15

Mail : lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

Site : www.lamazierebasse.correze.net

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi	9h-12h
Jeudi	9h-12h
Samedi	9h30-12h30

N° tél. : 05 55 95 83 00



Infos pratiques

Agence Postale fermée :

- le samedi 19 décembre
- du samedi 26 décembre au samedi 2 janvier inclus
- le samedi 9 janvier

Secrétariat de mairie :

Du 21 décembre au 2 janvier
permanence du lundi au jeudi
de 10h à 12h.

ENTRE VIANON et LUZÈGE

Décembre 2020

Actualités municipales

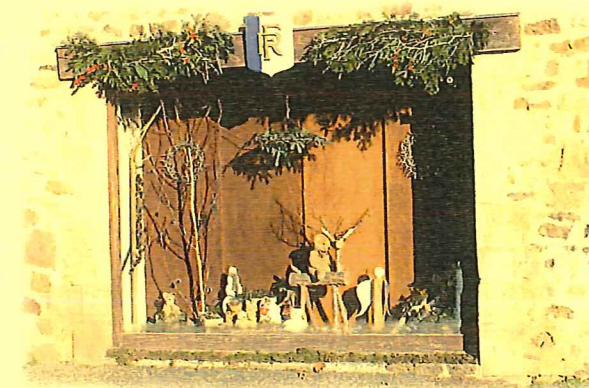
Nous souhaitons aux lamaziéroises et lamaziérois d'excellentes fêtes de fin d'année et formons des vœux pour que 2021 apporte à chacun santé et bonheur.

L'équipe municipale.

Le 15 octobre dernier, Renée DELAYE était victime d'une violente agression par des chiens errants. Malgré les démarches entreprises depuis le mois de juillet pour mettre fin à la divagation de ces animaux, l'irréparable a eu lieu. Plainte a été déposée au nom de la Commune. Un arrêté préfectoral a ordonné l'euthanasie des animaux. Cet arrêté a été contesté, le recours doit être examiné incessamment. Nous suivons cette affaire de près. Bien sûr, nos pensées vont à Renée qui, même si les dernières nouvelles de sa santé sont plutôt rassurantes, gardera des séquelles profondes, nous lui exprimons notre sympathie et notre entier soutien.

La situation sanitaire nous a conduit à renoncer au traditionnel marché de Noël. Cependant grâce à l'engagement des associations et de nombreux habitants – et au don des sapins, offerts, cette année encore, par Philippe et Nadine MAUS, le bourg a pu être très joliment décoré. Nouveauté : la vitrine de la mairie expose un décor lumineux qui attire le regard. De quoi réjouir petits et grands !

Nos félicitations et remerciements à celles et ceux qui ont contribué à donner à notre village un petit air de fête très apprécié.



Journée Patchwork à Lamazière

La délégation départementale de France Patchwork a organisé une journée de l'amitié le jeudi 8 octobre 2020 à la Salle Davoine de Lamazière-basse. Dans le respect du protocole sanitaire imposé par la Covid, le nombre de places a été limité à 30 en assurant ainsi la distanciation.

Pour commencer la journée, Patchwork et Compagnie a invité les participantes à déguster les viennoiseries de Stéphane, le boulanger maziérois autour d'un café. Puis l'activité a commencé avec Neelam, un couple de créateurs avec une éthique éco-responsable, qui nous a proposé de réaliser un travail de patchwork avec une broderie kambiro (broderie traditionnelle des femmes Harijan vivant à la frontière du Pakistan), en utilisant les magnifiques tissus indiens qu'ils proposent à la vente. Cette journée de création a réuni les petites abeilles du département (Naves, Malemort, Varetz, Lamazière-basse) mais aussi 3 déléguées départementales (Sylvia Molet pour la Corrèze, Françoise Tack pour la Haute-Vienne, Marie-Line Vial pour la Dordogne)

Ce fut une journée très conviviale, de création et d'amitié en attendant le prochain défi des retrouvailles où les patcheuses très créatives se retrouveront autour de ce nouveau projet.

Compte tenu des règles sanitaires qui empêchent les regroupements, nous ne savons malheureusement pas encore quand nous pourrons reprendre notre activité.

Les restos du cœur

Malgré le Covid19 et comme tous ses homologues corréziens, le centre des Restos du Cœur de Neuvic a toujours assumé sa mission de solidarité au profit des personnes en difficulté. Depuis le premier confinement, les bénévoles se sont relayés pour préparer des colis alimentaires que les bénéficiaires sont venus récupérer sur rendez-vous. Cet été le centre était ouvert tous les quinze jours.

Pour cette 36ème campagne d'hiver qui s'étend de la dernière semaine de novembre à la mi-mars, l'équipe des bénévoles a été en partie renouvelée. En raison des conditions sanitaires, seule l'aide alimentaire est possible et ne peut être accordée qu'après inscription sur rendez-vous. La distribution se fait toujours par colis et également sur rendez-vous chaque jeudi, matin et après-midi.

Restos du Cœur de Neuvic, impasse de la Fontaine-du-Berger (à côté de la médiathèque) tél. 05 55 95 20 13
Laisser un message en cas d'absence.

Comité des fêtes

Conformément à ses statuts, le comité des fêtes tiendra sa prochaine assemblée générale ordinaire en février 2021 (date non encore déterminée). A cette occasion, le bureau, dans sa totalité présentera sa démission de tous les postes pourvus : président, vice-présidente, trésorier, secrétaire.

Après avoir averti Monsieur le maire, nous profitons du Vianon-Luzège, pour vous informer de cet état de fait, afin de permettre une « passation de pouvoir » dans les meilleures conditions et les meilleurs délais, et assurer une continuité dans l'action de cette association, essentielle à l'animation et à la vie de notre commune. Il restera ainsi assez de temps pour se décider, à celles ou ceux qui désireraient former une nouvelle équipe.

Cérémonie du 11 novembre

La présence du public n'étant pas autorisée, la municipalité a commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 par le dépôt d'une gerbe. La lecture du discours de Mme DARIEUSSECQ, ministre déléguée, et de la liste des morts pour la France en 2020 a été suivie d'un moment de recueillement.



ÉTAT CIVIL

Célébration d'un mariage

C'est dans un dispositif réduit du fait des contraintes sanitaires qu'a été célébré, samedi 14 novembre, le mariage de Christine MAZIERE et Ibrahima SYLLA, habitants du Verdier. Tous nos vœux aux jeunes mariés !



Décès

Un dernier hommage a été rendu à Madame Elise GRIVEL, décédée à Ussel le 21 octobre dans sa 88^{ème} année.
Nos condoléances à la famille.

